Bouches du Rhône

Marseille le 29 mars 2013

Les syndicats CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO-DGFIP ont déjà à maintes reprises dénoncé l'absence systématique de Madame Suire-Reisman Directrice Régionale de la DRFiP PACA et des Bouches du Rhône dans des diverses instances paritaires (CTL, CAPL...).

Sans remettre en cause les compétences et la représentativité de ses adjoints, son absence pourrait s'assimiler à un manque de respect voire une forme de mépris vis à vis des personnels et de leurs élus.
En effet, bien souvent aucune réponse ne peut être apportée aux questions ou revendications des représentants du personnel, du fait de cette absence.
Il est pourtant stipulé dans le RI type du CTL (article 10) que celui-ci est présidé par le Directeur auprès duquel le CTL est placé, à savoir Madame Suire-Reisman.

Cet état de fait est inadmissible et incompréhensible à l'heure où l'administration se vante de faire vivre le dialogue social, tout en imposant des règlements intérieurs réducteurs et particulièrement contraignants pour les représentants du personnel.

Nous en appelons au Directeur Général pour que cesse enfin ce dysfonctionnement particulièrement dommageable pour les agents.

Une copie de cette motion sera remise au Directeur Général lors du CTR du 4 avril 2013.